



Domicile Bonnard63 <bonnard63@gmail.com>

BONNARD / MASSENA

2 messages

DUVAL Lionel <lionel.duval3@wanadoo.fr>
À : bonnard63@gmail.com

27 novembre 2025 à 12:12

Monsieur et Madame BONNARD**12 boulevard Thermal****63100 CLERMONT-FERRAND**

CLERMONT-FERRAND le 27 novembre 2025

Mail : bonnard63@gmail.com**Nos réf : BONNARD / MASSENA**

Chère Madame, Cher Monsieur,

A titre liminaire, je vous confirme avoir bien constaté que vous aviez réglé deux fois ma facture de 1 200 Euros.

Je procède à votre remboursement.

Dans la mesure où il y a un décalage de 4 à 5 jours pour l'acceptation des bénéficiaires, le virement devrait vous parvenir en début de semaine prochaine.

Par ailleurs, je fais suite au mail que vous m'avez adressé dans le cadre du dossier vous opposant à Madame MASSENA.

Je vous rappelle que la médiation est dirigée uniquement par la Présidente du Tribunal, laquelle organisera la médiation comme bon lui semblera.

Il ne me semble dès lors pas opportun que vous ayez un support écrit préétabli, dans la mesure où cette dernière vous posera des questions et verra les points sur lesquels, des accords

peuvent intervenir.

Par ailleurs, elle seule dirigera l'entretien.

Je vous rappelle qu'elle est particulièrement à cheval sur son rôle de médiateur et sur le fait qu'il lui appartient de gérer la conciliation.

Vous ne pouvez dès lors lui imposer un procès-verbal de conciliation, dans la mesure où ce n'est qu'à l'issue de ce rendez-vous qu'un procès-verbal sera dressé.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de mes dévoués sentiments.

L. DUVAL

Lionel DUVAL, avocat

33 place de jaude

63000 CLERMONT FERRAND

Tel 04.73.93.80.09

Fax 04.73.93.40.21

Mail LIONEL.DUVAL3@wanadoo.fr

Eu égard au nombre croissant de fraudes, nous attirons votre attention sur le fait qu'il n'est plus envoyé, par mail, de RIB.

Si vous deviez être destinataire d'un tel document, je vous invite à prendre attache auprès du Cabinet pour le signaler, afin que nous vérifions ensemble les 6 derniers numéros de celui-ci.

Ce message est confidentiel et est exclusivement réservé à son ou ses destinataires désignés. Son contenu peut relever du secret professionnel et ne peut en aucun cas être communiqué à toute personne autre que son ou ses destinataires désignés. Si vous avez reçu ce message par erreur, vous êtes tenu de respecter sa confidentialité et nous vous prions de nous avertir immédiatement.

Conformément aux articles 13 et 15 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous êtes informés que :

- l'Avocat met en œuvre le traitement de données à caractère personnel afin de lui permettre d'assurer la prise de rendez-vous, la gestion, la facturation, la comptabilité, le recouvrement et le suivi des dossiers de ses clients,

- ces données sont collectées pour la bonne gestion des dossiers, dans un cadre contractuel ou précontractuel à la demande du client. L'intérêt légitime du traitement des données réside dans la mission confiée à l'Avocat : Assistance et représentation en justice, règlement amiable des litiges, consultation et conseils juridiques,

- le destinataire des données est Maître Lionel DUVAL, Avocat inscrit au Barreau de Clermont-Ferrand, à l'adresse : **33 Place de Jaude, 63000 CLERMONT-FERRAND**, téléphone : 04.73.93 80 09, mail : LIONEL.DUVAL3@wanadoo.fr,

- la durée de conservation de ces données est de 5 ans à compter de l'issue de la mission de l'Avocat,

- vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, ou d'effacement des données vous concernant, d'un droit d'interrogation, mais également du droit de demander une limitation du traitement ou de s'opposer au traitement des données personnelles, et du droit à la portabilité des données,

- vous devez adresser votre demande à l'adresse électronique suivante : LIONEL.DUVAL3@wanadoo.fr ou par courrier postal au cabinet de Maître Lionel DUVAL, **33 Place de Jaude, 63000 CLERMONT-FERRAND**, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé,

- une réclamation peut être introduite auprès de la CNIL si vous estimez que la protection de vos données personnelles n'a pas été assurée,

- des informations complémentaires concernant l'exercice de ce droit sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.cnil.fr>

Michel et Monique BONNARD <bonnard63@gmail.com>
À : DUVAL Lionel <lionel.duval3@wanadoo.fr>

28 novembre 2025 à 09:11

Bonjour Maître.

Nous venons de recevoir votre virement de remboursement d'honoraires indus et vous en remercions.

Nous avons bien pris compte de votre information sur le déroulé de la conciliation, ce qui évidemment modifie le scénario que nous avions envisagé.

Nous nous limiterons donc à donner à la Présidente les éclaircissements qu'elle souhaitera.

Lors de votre intervention en réponse à l'assignation en référé, nous n'avions pas encore en main tous les documents de publicité foncière, qui nous sont parvenus après coup.

Vous avez compris au travers des documents que nous vous avons adressés, que nous avons maintenant acquis la certitude qu'il n'existe sur notre terrain aucune indivision, ni servitude de passage piéton ou véhicules, et que le protocole de 2008 est sans effet, du fait de l'omission volontaire du non enclavement de la parcelle Massena.

De ce fait, nous ne souhaitons plus octroyer à notre voisine, une quelconque autorisation de passage sur notre terrain.

La seule conciliation que nous pouvons accepter consiste en la signature d'un protocole tel que ceux que nous avons envisagés, reconnaissant une fois pour toute l'inanité des prétentions de la famille Massena.

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer si votre analyse de ce dossier, au vu des éléments actuels rejoint la nôtre, ou s'il y a lieu de composer.

Nous restons en attente de vos remarques et conseils, et sommes à votre disposition, ainsi que nous vous l'avions précédemment indiqué, pour vous rencontrer, à votre convenance, préalablement à cette réunion de conciliation du 10/12, afin d'affiner, si vous le jugez opportun, notre position.

Cordialement

Monique et Michel BONNARD
12 Boulevard Thermal
63100 Clermont Ferrand
04-63-08-28-09
bonnard63@gmail.com

[Texte des messages précédents masqué]